

VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



N° 70 - SEPTEMBRE 2017

Courriel : mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr



CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

OCTOBRE 2017

DIMANCHE 8	Repas des ainés	Salle des Fêtes
DU 10 AU 16	Animation sur le goût	Bibliothèque
Du 12 au 15	Bourse organisée par le RAM	Salle des fêtes
SAMEDI 14	Concours de tarot	Centre socioculturel
LUNDI 16	AG OXYGENE	Local Oxygène
VENDREDI 27	AG HANDISPORT	Salle Brasse et Focosi
DIMANCHE 29	Thé dansant Organisé par le Jumelage et Harmonie stainoise	Salle des Fêtes
Du 28 et 29	Challenge Automne Tir	Stand de tir

NOVEMBRE 2017

SAMEDI 4	Vide dressing, brocante du jouet Centre Socioculturel	Salle des Fêtes + Brasse et Focosi
SAMEDI 11	Cérémonie du 11 novembre	
SAMEDI 11	Repas Téléthon	Salle des Fêtes
JEUDI 16	AG Gym Volontaire	Salle Perquin
SAMEDI 18	Soirée Beaujolais USEB	Salles des fêtes + Brasse et Focosi
SAMEDI 25	Concours de Tarot	Centre Socioculturel
SAMEDI 25	Repas de la Sainte Cécile Harmonie Stainoise	Salle Brasse et Focosi

DECEMBRE 2017

1er et 2	Téléthon	Salles des fêtes + Place de la Mairie
VENDREDI 8	Remise des Trophées	Salle des fêtes
DIMANCHE 13	Sainte Barbe	Salle et Focosi
VENDREDI 15	Don du sang	Salle des Fêtes
SAMEDI 16	Repas APEM	Salle des fêtes
SAMEDI 16	Repas des ainés Oxygène	Stand de tir

EDITORIAL

Quand on agit avec précipitation, on ne peut éviter le reproche



Ce proverbe grec me semble de circonstance aussi bien sur le plan international, national ou communal.

Nous ne pouvons qu'être effrayés par les essais nucléaires Nord Coréen et la réponse épidermique du patron de la maison blanche. Il faut bien évidemment condamner cette escalade mais on peut légitimement se demander si l'accélération des événements côté Nord Coréen n'est pas due en grande partie à la réaction guerrière des États-Unis. Dans un tout autre domaine, est-ce que les dernières catastrophes climatiques de puissance inégalée de par le réchauffement climatique, vont faire revenir à la raison ceux qui ont décidé de sortir de l'accord de Paris.

Sur le plan national entre la diminution de 5€ des APL et la suppression plus que brutale des contrats aidés, on voit bien que « l'on met la charrue avant les bœufs ». Qu'une réflexion soit engagée sur ces thèmes cela peut se justifier, mais mettons en place les nouveaux dispositifs avant de supprimer les anciens et, tout du moins, laissons le temps aux collectivités et associations de se « retourner ».

Nous n'avons évidemment pas les mêmes problématiques au niveau communal mais de la même façon il n'est pas concevable que notre action ne s'inscrive dans le temps. Les actions d'aujourd'hui ne doivent pas nuire aux projets de demain. C'est pourquoi, nous préférons prendre le temps de la réflexion en prenant attache auprès des organismes qui peuvent nous apporter leur expertise afin de pouvoir avoir une vue d'ensemble des futurs aménagements importants de la commune. Nous pourrions ainsi effectuer une planification de ces travaux avec toujours la perspective du projet final.

La municipalité, malgré les réductions budgétaires, garde la même détermination à aider le tissu associatif et s'engage, comme l'année dernière, dans le remboursement de l'augmentation des transports scolaires.

Bonne rentrée à tous, petits et grands.

Vitesse, incivilité ...

De nombreuses personnes nous interpellent sur la vitesse excessive des véhicules dans leur rue ou quartier. Nous ne pouvons que déplorer ces comportements dangereux. Nous allons, dans les mois à venir, approfondir ce dossier car tous les aménagements permettant le ralentissement des véhicules sont réglementés. Une réunion publique permettra de présenter les possibilités et projets.

Nous avons toujours autant de déchets laissés sur le territoire de la commune, ici des sacs poubelles, ici des pneus, des matelas,.... Nous rappelons que la déchetterie est ouverte tous les mardis, mercredis et vendredis après-midi ainsi que le samedi toute la journée et le dimanche matin. Certaines personnes déposent des sacs de bouteilles au pied des containers, ce n'est pas au personnel des services techniques municipaux de finir le travail !!!

La machine à pain, située au croisement de la route de Damvillers et de l'avenue de Gaulle, connaît un grand succès. Son implantation, à proximité immédiate de places de parking dans les deux sens de la voie, nous permettait d'espérer le moins d'incivilité possible, mais non. Certains vont même jusqu'à s'arrêter devant la machine, sur le passage piétons, pour ensuite faire demi-tour sur les places sur lesquelles ils auraient pu stationner..... Nous allons devoir mettre en place des dispositifs obligeant les conducteurs à utiliser les places à leur disposition. Encore une fois, du temps et de l'argent pour quelques-uns...

Le Maire
Rémy ANDRIN

♦ Calendrier des fêtes et manifestations2	♦ Conseil Départemental21
♦ Editorial..... 3	♦ Vie locale22
♦ Rubrique adjoints 4	♦ Quoi de neuf ?27
♦ Travaux 6	♦ Patrimoine28
♦ Au quotidien 7	♦ Tribunes 29
♦ Associations 12	♦ Etat civil30

RUBRIQUE ADJOINTS



Le **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)** est un service destiné aux personnes en situation de précarité, il intervient dans les domaines variés touchant tous publics, les familles avec ou sans enfants, les personnes âgées et/ou handicapées.

Il a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, et d'aide aux personnes en difficulté. Il a pour but également de créer des passerelles vers les autres partenaires à vocation sociale. Sa mission essentielle est de favoriser et de renforcer entre tous les habitants, en particulier les plus fragilisés, un lien social et une fraternité qui permettront à chacun de rester citoyen à part entière.

Quelques exemples

Aides solidarité énergie :

Nous vous rappelons que nous avons signé la nouvelle charte de partenariat avec le Département de la Meuse concernant l'attribution des aides à l'énergie (gaz, électricité, fuel, bois, pellets,... mais aussi l'eau). Une convention « solidarité-énergie » a été signée le 20 novembre 2015 et elle est valable pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

Sur la base d'un dossier complet initié par les assistantes sociales de la Maison de la Solidarité, nous attribuons des aides aux personnes dans l'incapacité de régler certaines factures d'énergie en fonction de leurs revenus.

La prise en charge du financement est répartie entre le Département (60 %) et le C.C.A.S. (40 %).

Le C.C.A.S a son propre calcul de quotient familial et reste souverain dans sa décision.

Vous avez également la possibilité de venir nous voir et solliciter un paiement en plusieurs fois sans frais. Pour cela, vous devez vous présenter avec votre facture d'eau, dès réception de celle-ci. Nous essayerons alors de convenir à un échéancier qui devra être soldé avant l'arrivée de votre prochaine facture.

Aide exceptionnelle de fin d'année :

L'aide exceptionnelle de fin d'année est destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans sous condition de ressources, n'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie lors de la permanence du CCAS, faites passer l'information autour de vous..

Redevance ordures ménagères :

Participation suivant barème, sous réserve que le bénéficiaire ait réglé le 1^{er} semestre de l'année en cours.

Services aux personnes âgées :

Portage de repas : tous les jours y compris les samedis, dimanches et jours fériés.

Portage de pain : pour les quartiers éloignés du centre (lundis, mercredis et vendredis).

Service de ramassage par minibus pour les personnes âgées certains après-midi (mardi et jeudi).

Instructions des dossiers R.S.A. et accompagnement

Notre permanence a lieu tous les mardis après-midi de 14 h à 16 h 30 ; vous pouvez venir sans rendez-vous. N'hésitez pas à venir frapper à notre porte pour une écoute, une aide, une orientation : nous travaillons en lien étroit avec la Maison de la Solidarité, le Centre Socioculturel et toutes les associations caritatives de notre commune.

Marie Leclerc
Adjointe aux Affaires Sociales

CONSEILS MUNICIPAUX

Nous vous informons que les compte-rendu des derniers Conseils Municipaux sont consultables :

- ◆ Sur notre site internet **www.ville-etain.fr**
- ◆ Au tableau d'affichage dans le hall de la Mairie

Le Maire,
Rémy ANDRIN



INFORMATION IMPORTANTE AIDE FINANCIERE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal de la commune d'Etain a décidé, lors de sa réunion du 1^{er} mars 2017, d'apporter une aide financière aux familles concernées par la hausse des tarifs de la carte des transports scolaires pour les années 2016/2017 et 2017/2018.

L'aide sera de :

- 54 € pour une famille avec un enfant
- 93 € pour une famille avec deux enfants ou plus

Les conditions pour bénéficier de cette aide sont les suivantes :

- Les élèves doivent fréquenter l'école maternelle ou élémentaire, le collège ou le lycée
- Les élèves doivent être domiciliés dans la commune
- Le représentant légal de l'enfant doit être domicilié dans la commune

X-----

Formulaire année 2017/2018

NOM – Prénom :
Adresse :

NOM et prénom du/des enfant(s)	Date de naissance	Lieu de scolarisation

Pour l'année scolaire 2017/2018 les pièces énumérées ci-dessous, devront être communiquées en Mairie d'ETAIN pour le 30 octobre 2017 dernier délai (au-delà de ce délai aucune demande ne sera prise en considération) :

- Un justificatif de domicile
- Un RIB
- Certificat de scolarité
- Une attestation de paiement à demander au Pôle Transport de la Région Grand Est - Agence territoriale Saint-Dizier/Bar le Duc par mail transports55@grandest.fr en précisant :
 - Nom et prénom du ou des enfant(s)
 - Etablissement(s) fréquenté(s)
 - Nom du représentant légal et adresse(L'attestation vous sera transmise par voie postale)

Le remboursement interviendra après la date limite de dépôt des dossiers.



Le service technique de la ville a entrepris la réfection totale du crépis du mur de la salle Henri PERQUIN donnant sur la salle des fêtes.



Nouvelle signalétique dans la rue des écoles.

Il est interdit de stationner ou de s'arrêter au niveau des bandes jaunes.



Pour votre sécurité le dévers du chemin du long de l'Orne a été comblé. En effet la pose de poteaux électriques en béton récupérés sur des travaux effectués dans différentes rues de la ville et la mise en place de calcaire a permis de le supprimer. Une opération réalisée en collaboration avec le service technique de la ville et l'entreprise GRAMACCIONI, celle-ci ayant réalisé la pose des poteaux gracieusement.

Un grand merci à elle et bonne promenade !



CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT **DEPUIS LE 28 MARS 2017**

Depuis quelques semaines, seules quelques mairies peuvent vous délivrer les cartes d'identité. Ce sont les mairies qui sont déjà équipées pour réaliser les passeports. Cela fait partie de la **réforme du « plan préfectures nouvelle génération »** et de la fusion du fichier qui regroupe les demandes de passeports et de celui qui contient les demandes de cartes d'identité.

Seules les mairies déjà équipées de ce logiciel peuvent gérer les demandes de cartes d'identité. Le format de la carte d'identité, lui, ne change pas.

Voici les mairies qui le proposent aux alentours :

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| ▲ BAR LE DUC | ▲ REVIGNY SUR ORNAIN |
| ▲ COMMERCY | ▲ SAINT DIZIER |
| ▲ ETAIN | ▲ SAINT MIHIEL |
| ▲ GONDRECOURT LE CHÂTEAU | ▲ TOUL |
| ▲ HOMECOURT | ▲ VARENNES EN ARGONNE |
| ▲ JARNY | ▲ VERDUN |
| ▲ LIGNY EN BARROIS | |



Voici les nouveaux horaires à compter du 28 mars 2017 **pour établir une carte d'identité et ou un passeport à la Mairie d'ETAIN**

Le bureau « **PASSEPORT BIOMETRIQUE et CARTE D'IDENTITÉ** »
sera ouvert uniquement sur

rendez-vous au 03.29.87.10.35 :

mardi de 9h à 11h20

mercredi de 14h à 16h20

vendredi de 9h à 11h20 et de 14h à 16h

DATES À RETENIR POUR LE BALAYAGE MÉCANISÉ DE OCTOBRE À DECEMBRE 2017

- ◆ Mercredi 11 octobre Circuit complet
- ◆ Mercredi 15 novembre Circuit réduit

DÉCHETTERIE

Lors de vos déplacements à la déchetterie, il est fortement conseillé de bien **attacher votre chargement**.

Régulièrement, le service technique ramasse divers déchets sur la chaussée.

Non seulement cela entraîne des désagréments visuels mais aussi cela peut être dangereux pour les autres automobilistes.

HORAIRES

- * Mardi - Mercredi - Vendredi 14h00 à 17h30
- * Samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- * Dimanche de 9h00 à 12h00

PERMANENCES CAUE

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

- * Lundi 16 octobre
- * Lundi 20 novembre
- * Lundi 11 décembre

**Rendez-vous à prendre en Mairie :
03 29 87 10 35 avant le jeudi 17 h.**

ARMÉE DE TERRE

Tous les 3^{ème} mercredis de chaque mois
de 9h à 11h dans les locaux de la
Mission Locale - 3 rue Fernand Braudel
à **VERDUN**

Tél : 03.87.86.94.22

Tous les 4^{ème} mercredis de chaque mois
de 14h à 16h dans les locaux de
Pôle Emploi - Rue Robert Cotte
à **VERDUN**

Tél : 03.87.15.58.17

LE PORT DU CASQUE

Le 22 mars, le casque devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Amende de 4^{ème} classe de 90 €

Sur une période de 5 ans (2011-2015), 1178 enfants de moins de 12 ans ont été impliqués dans un accident de vélo. Seuls 45 ont été indemnes.



Les chocs à la tête chez les jeunes enfants non casqués peuvent provoquer des lésions neurologiques.

Le port du casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%.

En cas de chute, à plus de 10 km/h, le risque de perte de connaissance passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.

UN ENFANT NON PROTÉGÉ C'EST UN ENFANT EN DANGER

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES



LA COMMUNE D'ETAIN A SA PAGE FACEBOOK !!

Venez consulter notre page chaque jour ! Une mine d'informations vous y attend...
N'hésitez pas à intervenir, à la partager !

<https://www.facebook.com/Commune-Etain-1488744497858932/>



ETAIN
au cœur de la Meuse

Commune Etain

Accueil

À propos

Événements

Photos

Vidéos

J'aime déjà

Déjà abonné(e)

Enregistrer

En savoir plus

Hôtel de Ville à Etain

LA MAISON DE SANTÉ A OUVERT SES PORTES !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

8 rue du Docteur Munier

Les professionnels de santé installés à cette adresse sont :

Médecins :	Eric DESCHAMPS au 03 29 87 00 94 Christian GUIDER au 03 29 87 27 40
Dentiste :	Philippe NOSAL au 03 29 87 02 02
Kinésithérapeute :	Arnaud CHRISTOFORETTI au 03 29 84 18 70
Infirmières	Françoise LORCIN au 06 74 18 04 56 Hélène GAMBETTE au 06 52 89 36 38 Emily TUBERT au 06 52 89 36 38 Camille MASINI au 06.76.76.49.46
Sage femme :	Sophie ADAM au 06 19 07 14 84
Gynécologue :	Michel JABOUR au 03 29 83 64 32
Podologue :	William DE ARAUJO au 03 29 87 18 52
Réseau ADOR 55	



La Communauté de Communes du Pays d'Étain est à la recherche d'un médecin supplémentaire et négocie avec le centre hospitalier de Verdun la mise en place de permanences médicales nouvelles.



La CPAM de la MEUSE vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

- Depuis son compte AMELI
- Par téléphone au 3646
- A l'accueil de la CPAM rue d'Anthouard à VERDUN ou à BAR LE DUC

Pour prendre rendez-vous

Espace libre-service ouvert du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

**Et toujours les permanences à la Mairie d'ÉTAIN les lundis de 13h30 à 15h30
Sauf pendant les vacances scolaires**

CENTRE DE LOISIRS

Ne pas confondre le centre de loisirs organisée par la ville d'Étain et les accueils de loisirs organisés par le centre Socioculturel :

La ville organise un centre d'accueil des jeunes mineurs sans hébergement ACM.

Où : dans les locaux de l'école primaire avec l'accord de la CODECOM.

Quand : uniquement pendant les grandes vacances scolaires (juillet/août). Sur 5 semaines dès la première semaine entière de juillet et 1 ou 2 semaines sur août.

Repas : cette année tiré du sac /goûters fournis par la ville.

Le centre socioculturel organise des accueils de loisirs dans des communes de la CODECOM (Foameix, Eix,Buzy) en juillet et pendant les petites vacances sur Etain.
Les équipes d'animations ont toutes deux leur structures propres de fonctionnement et liberté des thèmes d'activités.

Point commun aux deux structures elles font appel à des jeunes animateurs titulaires du BAFA **BAFA : Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectifs de mineurs** ou stagiaires.

Cette année du 10 juillet au 11 août, la ville d'Étain a accueilli une cinquantaine de jeunes autour du thème « les 4 éléments » proposé par la directrice Cynthia Teura et préparé avec son équipe d'animateurs dynamiques au spectacle de fin de centre.

Temps forts de la saison :

- Zoo d'Amnéville
- Sortie en forêt de Spincourt avec le soutien d'Alain Ferber de l'ONF
- Caserne des pompiers d'Étain avec son Commandant Louis Réato
- La base du Lieutenant MANTOUX (anciennement 3^{ème} RHC) accueillis et guidés par le Lieutenant
- Repas trappeur avec les scouts d'Étain
- Aéromodélisme avec M.Buvigner
- Parc d'attractions de Fraisvertuis
- Expériences multiples et activités manuelles sur le thème « les 4 éléments » (moulin à vent, montgolfière...)

Un grand Merci à la directrice Cynthia et son équipe d'animateurs sans oublier Françoise CAILLE pour la partie administrative.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite des aventures pour les jeunes de 4 à 12 ans de la Ville et des villages.

Merci à la municipalité et au Maire Rémy ANDRIN pour avoir permis de financer le centre et ses animateurs.

Christelle LEPEZEL
Adjointe

Aurore

Lisa

Léa

Vanessa

Luc

Marion

Virginie



JOURNEE DU SPORT EN FAMILLE DU 10 SEPTEMBRE 2017

Un beau succès pour le rendez-vous des parcours marches et VTT !!!

Dès 7h45 les premiers marcheurs arrivaient pour des marches de 6km/13km ou 17km.

Les bénévoles du RASS ont assuré la restauration : frites et saucisses, la buvette était tenue par la FCPE et les crêpes ont été préparées par les bénévoles de l'USEB.

Les bénévoles de l'US Buzy Cyclisme ont proposé des challenges aux jeunes cyclistes en herbe.

Les bénévoles du Self Défense et de la Gym Volontaire ont proposé des démonstrations de Streetwork et Zumba.



Les animateurs du centre de loisirs ont animé des jeux (tire à la corde, courses en sac, anneaux et sécurisé, structure gonflable).

Merci à la FCPE pour le prêt des jeux et merci à la municipalité pour la location du château gonflable.

Les Poneys du centre équestre de Grimaucourt ont baladé les enfants (tours offerts par la municipalité).

A 17h30 le service technique de la ville avec des bénévoles ont rangé le parc Paul Thiéry.

Encore merci à tous !!

Merci également à Sylvie LEGA pour son travail de préparation.

Christelle LEPEZEL
Adjointe jeunesse

JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS

Le 9 septembre dernier, de nouvelles famille Stainoises ont été accueillies dans le cadre de la 16ème édition de l'accueil des nouveaux Stainois.

Chaque famille s'est vu remettre à l'entrée un « pack d'accueil », pochette comprenant un plan de la ville, le dernier bulletin municipal, la lettre du Pays d'Étain, le guide et le calendrier du tri sélectif ainsi qu'un guide pratique sur ETAIN contenant tous les renseignements utiles sur la commune, plaquette toujours disponible en Mairie.

Après quelques mots de bienvenue et présentation du Maire et des Adjoints, un petit film d'une vingtaine de minutes a permis de faire découvrir ETAIN sous ses aspects pratiques, administratifs, scolaires, économiques et historiques.

Enfin, Rémy ANDRIN, Maire, a exposé les projets de la commune.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

L'accueil des nouveaux Stainois s'est prolongé par le forum des associations. Cet après-midi a permis à chacun de faire connaissance avec les 23 associations présentes.

Rendez-vous en septembre 2018 !!!!!!!

Jocelyne HUMBERT
Adjointe aux fêtes et cérémonies





Union Sportive Étain - Buzy - Saison 2017/2018

[Site internet du Club : useb.footeo.com](http://useb.footeo.com)
[Site district : meuse.fff.fr](http://meuse.fff.fr)
[Adresse mail du club : useb.foot@orange.fr](mailto:useb.foot@orange.fr)

[Site internet ligue : gef.fff.fr](http://gef.fff.fr)
[Facebook : useb officiel](https://www.facebook.com/useb.official)

CATEGORIES	LIEUX	JOURS	HORAIRES	ENTRAINEURS	DIRIGEANTS
Enfants nés En 2012-2011	ETAÏN	SAMEDI	9H30-10H30	Fabien THEULOT - Nathan SOYER- Nolan Nicolas EXPOSTA	Pas de match - Initiation
U8-U9 nés en 2009-2010	ETAÏN	MERCREDI	14H-15H30	Loïc PAILLAUD - Nolan -	Loïc PAILLAUD- DELAINE Ludovic - MAUPETIT Christophe
U10-U11 nés en 2007-2008	ETAÏN	MERCREDI	16H-17H30	Loïc PAILLAUD - Nolan	BEAUMONT Jean-Cyrille - Nicolas EXPOSTA- ROZZONI Valérie et Philippe - FAVEAUX David - LABBÉ Vincent
U12-U13 nés en 2005-2006	ETAÏN	LUNDI MERCREDI VENDREDI	18H-19H30 17H30-19H ?	Cédric MICONI -Philippe ROZZONI- MARCHETTI Jérôme- MAUCOTEL Alexis	- ROZZONI Valérie et Philippe- PATRICE Jean-Louis- WALTRIGNY Marie-Ange- MARCHETTI Jérôme- MICONI Cédric - MAUCOTEL Alexis- BOQUILLON Thibaut - SUSSENAIRE Patrice
U14-U15 nés en 2003-2004	ETAÏN	MERCREDI- VENDREDI	17H30-19H	ALBERT Mathias	BOISSIERE Robert - BEAUCHET Pierre-Aloïs-
U16-U17-U18 nés en 2002-2001-2000-	ETAÏN	MERCREDI- VENDREDI	19h-21h 18h-19h30	Steve VINGTANS	VINGTANS Steve
U19-U20-SENIORS nés en 1999-1998 et avant	ETAÏN	MERCREDI VENDREDI	19H-21H	Olivier GHISU- Stéphane BOQUILLON	GHISU Olivier-BOQUILLON Stéphane- IMRAZEN Ali- MAUPETIT Christophe

U6-U7 THEULOT Fabien	06/50/55/17/60	U15 BEAUCHET P.Aloïs 07/68/36/19/34 15
U9 PAILLAUD Loïc	06/32/45/22/47	U16-U17-U18 VINGTANS Steve 06/38/17/45/21
U9 MAUPETIT Christophe	06/40/25/28/54	
U11 LABBÉ Vincent	06/74/51/19/90	SENIORS - MAUPETIT Christophe : 06/40/25/28/54 Ali IMRAZEN 06/60/02/33/51
U11 ENCELLE Quentin	06/49/32/56/77	SENIORS - GHISU Olivier : 06/81/71/61/33 BOQUILLON Stéphane 06/78/05/64/31
U11 EXPOSTA Nicolas	06/48/94/93/02	
U11 BEAUMONT J.Cyrille	07/89/63/32/44	
U13 MARCHETTI Jérôme	06/46/13/45/16	
U13 BOQUILLON Thibaut	06/70/92/75/02	
U13 ROZZONI Philippe	06/72/75/41/61	BEAUCHET Michel 06/11/79/60/59 PRESIDENT
U13 MICONI Cédric	06/89/83/68/17	HAMON Véronique 06/36/56/68/18 SECRETAIRE + CORRESPONDANTE
U13 PATRICE Jean-Louis	06/86/94/03/69	ROZZONI Valérie 06/72/75/41/61 Trésorière

Cotisations pour l'année 2017/ 2018

CATEGORIE	NE(E) EN	TARIF EN EUROS
U6-U7	2012-2011	25,00€
U8-U9	2010/2009	55,00 €
U10+U11=U1 1	2008/2007	55,00 €
U12+U13=U1 3	2006/2005	65,00 €
U14+U15=U1 5	2004/2003	65,00€
U16+U17=U1 7	2002/2001	65,00 €
U18+U19=U1 9	2000/1999	65,00 €
U20 SENIORS	1998 ET AVANT	75,00 €
VETERANS	+35 ANS	55,00 €

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Président :

BEAUCHET MICHEL

Mobile personnel : 06 11 79 60 59

Secrétaire :

HAMON Véronique

Mobile personnel : 06 36 56 68 18

HANDISPORT

SALLE DE MUSCULATION HANDISPORT

Rue du Stade – Espace Miconi – 55400 ETAIN

Salle ouverte à tout public et accessible 24h/24 7 jours/7

MUSCULATION, CARDIO-TRAINING, FITNESS

MAINTIEN, REMISE EN FORME

POSSIBILITES DE PROGRAMMES PERSONNALISES

ENCADREMENT PAR UN EDUCATEUR SPORTIF DIPLÔME

TARIFS SAISON SPORTIVE 2017/2018 (du 01/09/2017 au 31/08/2018) :

Habitants Etain : **115 €** pour la saison

Hors Etain : **120 €** pour la saison

Pour tout renseignement :

Michel CAILLE, Président : 06 64 22 59 08

Danièle COLLIN, Secrétaire : 06 62 49 07 11



GYM VOLONTAIRE 2017-2018



* **ACTIVITES ADULTES** : GYM VOLONTAIRE – STEP – ZUMBA - MAINTIEN EN FORME (gym seniors)

HORAIRES : GYM : LUNDI de 19h à 20h
MERCREDI de 19h30 à 20h30
STEP : LUNDI de 20h à 21h
ZUMBA : VENDREDI de 19h15 à 20h15

MAINTIEN en FORME : MARDI de 9h30 à 10h30 : SALLE DES FETES

TARIFS ADULTES : 1 séance/semaine : **120 €** pour la saison
2 séances/semaine : **140 €** pour la saison
3 séances/semaine : **147 €** pour la saison

* **ACTIVITES ENFANTS** : GYMNASE ECOLE PRIMAIRE

MERCREDI : 14h30/15h30 : 7/10 ans (CE1 au CM2)
15h45/16h45 : 4/6 ans

TARIFS ENFANTS : 70 €

RENSEIGNEMENTS : 06 62 49 07 11

HARMONIE STAINOISE

**Vous êtes musiciens !
Vous voulez apprendre la musique !
Rejoignez nous !**

Pour son orchestre
L'Harmonie Stainoise
recrute des musiciens
et organise des cours
gratuits de :

**clarinette, saxophone, flûte
tambour, batterie, percussions,
clairon, trompette, trombone, tuba
avec prêt d'instruments.**

Renseignements au :
06 61 83 19 42
09 81 82 88 59
06 09 13 88 65

**AMBIANCE
CONVIVIALE
ASSUREE !**



GEM ARA ATELIER D'ETAIN

GEM ARA, groupe d'entraide mutuelle, atelier de rencontres artistiques, animé par Patricia Forget, artiste plasticienne, a pour but d'accueillir des personnes de divers horizons, qui éprouvent le besoin de partager, de rompre la solitude, et de s'enrichir dans la création (peinture, aquarelle, découpages, ou tout autre activité de son choix). Nous préparons aussi des œuvres collectives, qui sont exposées chaque année. En chacun de nous sommeille un artiste, bien souvent nous ne le savons pas, "alors à vos pinceaux".

Du matériel est mis à disposition des adhérents. Des sorties culturelles sont organisées, ainsi que des journées à thèmes culinaires et artistiques. Tous les ans GEM ARA organise une journée avec animation musicale, pour que tous les ateliers se retrouvent dans la convivialité un peu avant Noël (important pour les personnes seules pour les fêtes).

Si vous êtes intéressé(es), venez faire un tour pour vous initier, ou tout simplement nous dire un petit bonjour, nous serons ravis de vous accueillir autour d'un petit café, ou d'un thé.

Horaires : Le jeudi de 10h00 à 16h30 au centre socioculturel d'Etain

Contacts : Patricia ENDARA 07.81.95.24.41 - Marcel PERIN 06.19.59.55.62

**Pour GEM ARA
Marcel PERIN**

GROUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOËVRE

Installé depuis 40 ans à ETAIN, 18 Place Rouillon ETAIN.
(Derrière la Mairie, pavillon Jacquart)

Un endroit pour s'initier gratuitement aux techniques artistiques : peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, pastel, dessin, fusain, peinture sur soie, gravure, sculpture.

Les ateliers du GAW : peinture à l'huile, dessin, acrylique, pastel, fusain, aquarelle, sculpture

1 atelier dirigé par Christian BURAK, tous les mardis en soirée, à partir de 20h. S'inscrire au 03 29 87 01 97

1 atelier animé par M.PRANZETTI, les samedis matin, de 9h30 à 12h, selon planning défini.

S'inscrire au 03 29 87 03 02.

1 atelier de peinture sur soie, en après-midi, animé par Jocelyne HUMBERT. S'inscrire au 06 89 14 35 56.

1 atelier gravure animé par Angelo Giusto. S'inscrire au 03 29 85 52 10

Adhésion : 12 euros par an

Les jeunes peuvent s'inscrire à partir de 12 ans ; pour eux, l'inscription, l'initiation, les matériels artistiques sont gratuits

Une session spéciale pour les jeunes du secteur sera organisée en matinée aux vacances de Noël 2017 ;

les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes ; tél : 03 29 87 03 02

CENTRE SOCIOCULTUREL



Plus d'informations sur : Site internet : www.cscetain.org

FACEBOOK : tapez Centre Socioculturel et aimez notre page

25 Rue des écoles 55400 ETAIN

Tél : 03 29 87 21 41

contact@cscetain.org

GYMNASTIQUE SENSORIELLE

Des cours de gymnastique sensorielle ont lieu à l'école maternelle « le Petit Prince »

Le mardi le 17h45 à 19h15 (sauf pendant les vacances scolaires)

65,00 € le trimestre

- ◆ Expérimenter la lenteur dans le geste et les bienfaits qu'elle apporte,
- ◆ Apprendre à bouger dans une tonicité adaptée,
- ◆ Développer une perception plus fine de son corps et se sentir plus présent,
- ◆ Se relâcher en profondeur tout en se sentant tonique,
- ◆ Gagner en attention bienveillante vers soi et les autres,
- ◆ Eprouver le calme, la stabilité.

Animés par Cathy ORLANDO

03 29 87 52 86

SECTION APICOLE



Rucher école d'Étain

Le rucher école d'Étain organise une formation "initiation à l'apiculture" pour l'année 2018. Une formation théorique se déroulera au cours du mois de février 2018, la formation pratique quant à elle, débutera de mars à septembre.

Cette formation a pour but d'initier l'apiculture à des débutants, de leur faire partager et de leur transmettre des connaissances pour acquérir à l'issue de cette initiation les capacités à se lancer seul (e) en apiculture.

Les inscriptions seront closes pour le 15 janvier 2018.

Mais le rucher école a aussi pour vocation de faire découvrir aux plus jeunes des écoles de la communauté de communes l'apiculture mais également d'informer le grand public sur des sujets concernant les abeilles, sentinelles de l'environnement et des bienfaits qu'elles nous apportent.

Pour tous renseignements et inscriptions :

Stéphane WARELLE

: 06 20 96 08 88

Jean-Claude LEGOUGNE

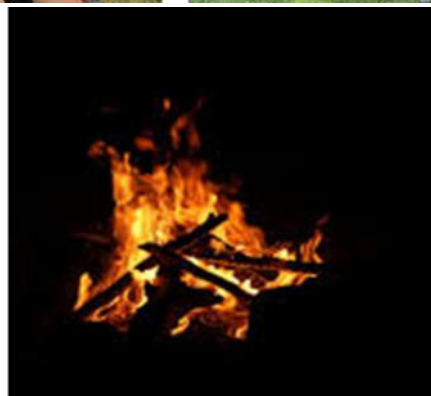
: 06 62 25 00 41

Les abeilles, c'est la vie !!!!!!!!

SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE



**On dit que les jeunes restent
derrière leurs écrans ...
Devenez Scout !**



Article de
Lou LEPEZEL

Rendez-vous le samedi de
14h30 à 17h pour passer du
numérique à la nature, bouger,
chanter, manger et rencontrer.

Pour tous les enfants et adolescents à partir
de 8 ans. Le local des scouts se situe à Etain
derrière la bibliothèque
(à côté de la maison de Retraite)

**Une activité qui revient à seulement
60€ l'année goûter et surprises COM-
prises !**

ADMR



A l'occasion de la rentrée de l'ADMR (du 18 au 23 septembre 2017) l'Union Nationale ADMR propose à l'ensemble des fédérations et associations locales la mise en place d'une communication de proximité à l'échelle nationale via des sacs à pain.

Le principe est le suivant : l'association ADMR distribue gratuitement aux boulangeries partenaires des sacs à pain aux couleurs de l'ADMR.

Les boulangeries partenaires de l'association locale ADMR Vallée de l'Orne (Etain) sont :

- Boulangerie MONNIER, 13 rue Raymond Poincaré à ETAIN
- Boulangerie PARISE, 26 rue de Metz à ETAIN
- Boulangerie REITER, 1 avenue Prud'homme Havette à ETAIN

L'ADMR Vallée de l'Orne est un service à la personne implanté depuis 1979 qui intervient auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, des communes d'Abaucourt/Hautecourt, Blanzée, Boinville en Woëvre, Braquis, Buzy Darmont, Châtillon sous les Côtes, Damloup, Dieppe sous Douaumont, Eix, Etain, Foameix Ornel, Fromezey, Gincrey, Grimaucourt en Woëvre, Gussainville, Herméville en Woëvre, Lanhères, Maucourt sur Orne, Mogeville, Moranville, Morge-moulin, Moulainville, Parfondrupt, Rouvres en Woëvre, St Jean les Buzy, Warcq.

L'ADMR propose une large palette de services pour mieux vivre chez soi au quotidien.

L'ADMR renforce le lien social du territoire grâce à son approche humaine et dynamise le tissu économique local grâce à des emplois pérennes et non délocalisables.

Adhérente à la Fédération ADMR Meuse, membre du Réseau associatif français de proximité
125 clients, 23 salariés soit 11 ETP, 22 754 heures réalisées.

Les aides à domicile qualifiées de l'ADMR sont chaque jour au service :

Des personnes âgées, des personnes handicapées pour les aider à réaliser tous les gestes quotidiens devenus difficiles (lever, coucher, aide à la toilette ou toilette, aide à la préparation et la prise des repas, entretien du linge et du logement, courses...). Afin de soulager les proches, des heures de garde à domicile sont également possibles.

Des familles garde d'enfants (horaires atypiques), ménage

Votre Caisse de retraite, parfois votre mutuelle, ou la CAF prendront en charge une partie du coût des prestations fournies par l'ADMR, en fonction de vos revenus.

L'ADMR vous soutient dans vos démarches administratives.

**Devenez
Bénévole !!!!**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

ADMR Vallée de l'Orne

29 allée du Champ de Foire 55400 ETAIN

Tél. 03.29.83.34.86

valleedel'orne@fede55.admr.org

Accueil du public : Lundi, mardi jeudi et vendredi

INTERM'AIDES 55

Interm'Aides 55

est un service géré par
l'Association SSIAD / Accueil de Jour
ADMR d'ANCERVILLE

Numéro d'appel

03 29 75 49 91

En dehors des heures d'ouverture du bureau, votre communication basculera sur une plateforme téléphonique.

Adresse mail

intermaides55@fede55.admr.org

Site internet

www.intermaides55.fr

Chef de service – Cadre coordinatrice :

Mme Corinne PILLARD

Tél. : 07.86.06.62.92

Mail : cpillard@fede55.admr.org

L'ECOUTE ET LA PAROLE



LES ATELIERS

▲ Une halte de répit/détente est ouverte depuis le 1er septembre 2017 à la salle paroissiale d'Etain, chaque vendredi de 14h à 17h.

▲ Un groupe de paroles est également mis en place depuis le 15 septembre dernier dans la salle Perquin (derrière la Mairie). Il est ouvert à tous les aidants, au rythme d'une fois par mois, le 2ème vendredi du mois de 14h à 17h.

LE REPIT ET LA HALTE DE REPIT

ADAPAH

**Les Services à la
Personne...
Pensez-y !
Contactez
l'ADAPAH
de La Meuse
au 03.29.79.05.84**



Des profes-
sionnels à
votre service
depuis près
de 50 ans !

**Accompagnement
personnalisé avec un personnel qualifié sur
tout le département**

- Pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap : accompagnement quotidien (aide au repas, au lever, au coucher, à la toilette)
- Pour les personnes en activité : tâches ménagères (ménage, repassage, courses...)
- Service de Téléassistance
Sans obligation d'engagement, demandez un devis gratuit !
Règlement par CESU préfinancé possible – Réduction fiscale de 50 %.

**Permanences en Mairie d'ETAIN
tous les lundis et jeudis
de 9 h à 12 h**

Au 03.29.87.10.35

En cas d'urgence

appelez Bar le Duc au 03 29 79 05 84 ou
par mail : accueil@adapah55.fr

LES COLOMBES



Association d'Aide à la Personne

A votre service pour une aide ponctuelle ou permanente.
Tâches effectuées par du personnel qualifié et diplômé.

- ⇒ tâches ménagères
- ⇒ Aide à la personne
- ⇒ Aide à la toilette
- ⇒ Préparation des repas
- ⇒ Accompagnement dans vos déplacements
 - ✳ Interventions 7j/7, fériés compris
 - ✳ Aide administrative pour mettre en place les possibilités de prise en charge par vos caisses de retraite, mutuelles ...

Bureau et services administratifs :
16 rue des Eparges - 55160 FRESNES-EN-WOEVRE
Tél 09.67.47.28.14

Mail : lescolombes.association@sfr.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**PERMANENCES EN MAIRIE D'ETAIN
Les jeudis de 14h00 à 17h00**

LA CROIX ROUGE



Solidarité aux couleurs de la Croix-Rouge. Nous avons besoin de vous. Devenez bénévole !

Aujourd'hui, on ne peut mener d'actions sans un minimum de ressources. La générosité du public est indispensable pour venir au secours des personnes les plus démunies.

Mais les actions ont également besoin de bénévoles !

Donner un peu de temps, s'engager est une forme de générosité tout aussi importante que les dons financiers. Dans l'unité Croix Rouge d'Etain ceux et celles qui se dévouent depuis 10, 15 ou 20 ans rencontrent des difficultés et ne pourront continuer les actions (principalement pour la distribution alimentaire une fois par mois, la gestion des denrées et un peu de travail administratif). Sans l'aide de nouvelles bonnes volontés qui s'engagent à leur côté. Plus les bénévoles seront nombreux, mieux les responsabilités seront réparties. N'hésitez pas à vous renseigner si vous avez deux heures à donner même occasionnellement.

Venez à notre rencontre aux permanences, au local rue Lataye, le vendredi de 10h30 à 11h20.

Vous pouvez nous contacter sur croixrouge.etailn@free.fr

Notre prochaine rencontre avec le public sera la collecte alimentaire organisée en partenariat avec la Banque Alimentaire. Nous avons besoin de bénévoles pour des moments de présence à l'entrée des magasins et distribuer tracts et sachets.

Nous comptons sur toutes vos générosités.

Merci.

PETITE ENFANCE EN PAYS D'ETAIN



Bourse **Automne / hiver**

**Vêtements 0-18 ans,
Femme enceinte, Jouets
Matériel de puériculture**

13, 14 et 15 octobre 2017
Salle des fêtes d'Etain



Relais Assistants Maternels
Les P'tites Frimousses



Dépôt : - vendredi 13 octobre de 9h à 18h00 (prévoir la monnaie)
30 articles maximum déposés – 1 € au dépôt pour 15 articles

Vente : - samedi 14 octobre de 9h30 à 18h
- dimanche 15 octobre de 9h30 à 11h

Reprise des invendus : - dimanche 15 octobre de 13h à 13h30

Pour tous renseignements : tél : 03.29.85.61.93

Mail : ram.frimousses@neuf.fr

Le Relais Assistants maternels-parents
RAM
« Les P'tites Frimousses »
Association Petite Enfance au Pays d'Etain

ACSI

A.C.S.I
Association du Chantier
Stainois d'Insertion



Pour qui sommes-nous là ?

L'A.C.S.I est le Chantier d'Insertion situé au 16 rue Lavaux à ETAIN mis en place afin d'intervenir dans la réinsertion professionnelle.

L'équipe administrative se compose d'un Président, d'une Assistante de Gestion, de deux Encadrants Techniques d'Insertion et d'un agent d'accueil et de secrétariat.

Cette équipe encadre 24 salariés en C.D.D.I (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion).

1) Les principales activités de la structure sont :

- Les espaces verts (tonte, taille de haies, abattage d'arbres, travaux de jardinage)
- Les chantiers de peinture
- Les chantiers de maçonnerie
- Des ateliers repassage et couture (au total 5 personnes)

2) Accueil du salarié :

Prise en charge de la partie administrative par l'Assistante de Gestion.

Découverte, présentation de la structure par les Encadrants Techniques.

Souhait et parcours de formation, principalement qualifiante, à définir avec l'Assistante de Gestion et l'équipe technique.

Temps de formation au minimum de 5 mois, découverte de métiers en milieu professionnel pour une durée moyenne de 100 heures.

Mise en place d'évaluations afin d'estimer les compétences du salarié.

Remise à niveau bénéfique, pour le salarié en difficultés ou entrant en formation afin d'éviter les échecs.

Cette année et grâce à un gros travail d'équipe, nous avons permis à 5 personnes de se placer dans le monde du travail.

Nous espérons continuer ainsi pour le bien de chacun.

Le Président,
Robert BOISSIERE

PAROISSE SAINT MICHEL



Notre paroisse regroupe 6 communautés localisées autour de Buzy, Dieppe sous Douaumont, Eix, Etain, Foameix, Herméville avec 29 églises et quelques chapelles. Nos trois prêtres, les Abbés Avodé, Drouin et Perrin ainsi que notre diacre M. de Marck sont présents pour assurer les célébrations, les messes mais également vous accompagner lors de votre cheminement vers les sacrements tel que le baptême, la réconciliation, l'eucharistie, la confirmation, le mariage, l'onction des malades, l'ordination.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au SECRETARIAT, lundi mardi jeudi de 9h à 11h30 au 03 29 87 14 17

Vous pouvez également vous rendre sur la page « Diocèse de Verdun » sur internet.

- **Inscription au catéchisme** : que votre enfant soit baptisé ou non et quel que soit son âge, vous pouvez encore l'inscrire en catéchèse. N'attendez pas trop longtemps, les groupes vont commencer ! (Contactez maintenant le secrétariat)

- En photo : la **FETE de la Saint Michel** du **DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017** au **Parc Paul Thiéry à ETAIN** : messe en plein air sous un magnifique soleil, verre de l'amitié de la part de la mairie, présidée par notre évêque Mgr Jean-Paul GUSCHING, avec les scouts et les jeunes du caté, repas tiré du sac et dessert partagé pour ceux qui le voulaient, avec concert de l'Harmonie Stainoise, visites de la Synagogue avec Thierry MINARIE et de l'église.

Merci à tous ceux qui ont participé au bon déroulement de cette journée !



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Question d'actualité du 22/06/2017 de Jean PICART et Marie-Astrid STRAUSS

La Fédération Hospitalière de France Grand Est vient d'alerter les Elus sur les conséquences de la réforme de la tarification sur la prise en charge des EHPAD publics.

Cette réforme de la tarification des EHPAD a notamment pour objet de financer la dépendance dans les EHPAD sur la base d'une valeur de point GIR calculée sur les charges moyennes constatées dans l'ensemble des EHPAD du département quel que soit leur statut, alors même que les règles de l'emploi public, les contraintes statutaires récentes (point d'indice, PPCR) et les avantages fiscaux acquis dans les EHPAD privés (CICE, CITS) sont différents et incompatibles avec un objectif de convergence.

Des questions se posent :

Comment dès lors expliquer aux résidents et aux familles que la dépendance est mieux ou moins bien financée d'un département à l'autre, d'une région à une autre ou plus largement en France ?

Comment expliquer aux résidents, à leurs familles et aux personnels qu'il faudra massivement réduire les effectifs au service de la prise en charge des résidents parce que la valeur de point départementale est tirée vers le bas par les EHPAD d'autres statuts en particulier sans vocation sociale. Au niveau

de la Région, l'impact en ETP (Equivalents Temps Pleins) est à ce stade estimé à 500 ETP.

Ainsi, nous alertons sur l'impact en termes de baisse d'emplois en équivalent temps plein (ETP) sur les EHPAD Meusiens.

Dans l'attente d'évolutions futures sur le financement, nous demandons que les EHPAD publics ne soient pas pénalisés par cette réforme injuste et inéquitable afin qu'ils continuent à accompagner les personnes âgées les plus fragiles et vulnérables dans de bonnes conditions de qualité et sécurité par l'installation d'un moratoire sur ce sujet dans les départements de la Région Grand Est et dans le département de la Meuse.

Nous souhaitons une prise de position ferme de l'assemblée départementale sur cette question.

Réponse : Notre maison de retraite Lataye serait épargnée par la baisse des dotations ARS en 2018. En revanche, elle va subir la baisse des emplois aidés du fait de la décision du Premier Ministre de réduire de plus de moitié ce types de contrats en 2018. (Actuellement, nous en avons quatre à l'EHPAD Lataye).

Jean PICART Marie-Astrid STRAUSS
Conseillers Départementaux



VIE LOCALE



Qu'on se le dise !!!!

L' Association des Jumelages d'Étain
vous invite à un **THÉ DANSANT** à la salle des fêtes

Le dimanche 29 octobre 2017

de 15h à 19h...

Ouverture des portes à 14h30.

Cet après midi sera animé par un orchestre de variétés.

Entrée gratuite

**Réservations souhaitées auprès de la Mairie
Avant le 25 octobre 2017**

TELETHON ET SAINT NICOLAS



DEFI TELETHON 2017

Bouge ton pompon pour le Téléthon !

LE SAMEDI 9 DECEMBRE

Rassembler

le plus grand nombre de personnes

avec le bonnet TELETHON

sur la place de la Mairie

pour l'arrivée de Saint Nicolas

vers 16 heures !!!!!!!



**En vente à la Mairie
au prix de 5 euros le bonnet**

**D'autres articles de la boutique TELETHON
sont également en vente à l'accueil de la Mairie**

ÉLECTIONS

Les demandes d'inscription sur la liste électorale pour 2018 sont prises durant toute l'année et ce jusqu'au 30 décembre (pour l'année 2017).

Pour une affectation dans le bon bureau de vote, nous vous remercions de nous communiquer votre nouvelle adresse en cas de changement d'adresse dans d'ÉTAIN.



OCTOBRE ROSE

TOUT LE MOIS D'OCTOBRE

- **STAND DE PRÉVENTION (HALL DE LA MAIRIE)**
- **EXPOSITION A LA BIBLIOTHEQUE**
- **DÉCORATION DE LA MAIRIE EN ROSE**

SAMEDI 28 OCTOBRE

PLACE DE LA MAIRIE

(manifestation reportée en cas de mauvais temps)

14H00 : MARCHE COLLECTIVE (accessible tout public)

En symbolique portez un vêtement ou accessoire ROSE

16h00: RÉALISATION D'UN RUBAN ROSE HUMAIN

Le Centre Socioculturel d'Étain en partenariat avec, Amélie Pinot (artiste sculpteur peintre), JUL (artiste) et



BORNE ELECTRIQUE



Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée sur la place de la Mairie. Elle sera opérationnelle dans quelques semaines.

Deux voitures pourront être rechargées simultanément. Le temps de recharge complet sera de 3 à 4 heures.

Ce service sera gratuit

ACHATS GROUPÉS FUEL

Depuis plusieurs années, la commune vous permet d'accéder à un tarif de groupe pour l'achat de fuel domestique. Il vous suffit de vous signaler à l'accueil. Dès que le volume groupé est conséquent, nous faisons appel aux distributeurs afin qu'ils nous donnent leur meilleur prix. Le mieux disant est alors choisi, celui-ci vous contacte alors directement pour prévoir la livraison. Le paiement se fait auprès du vendeur.

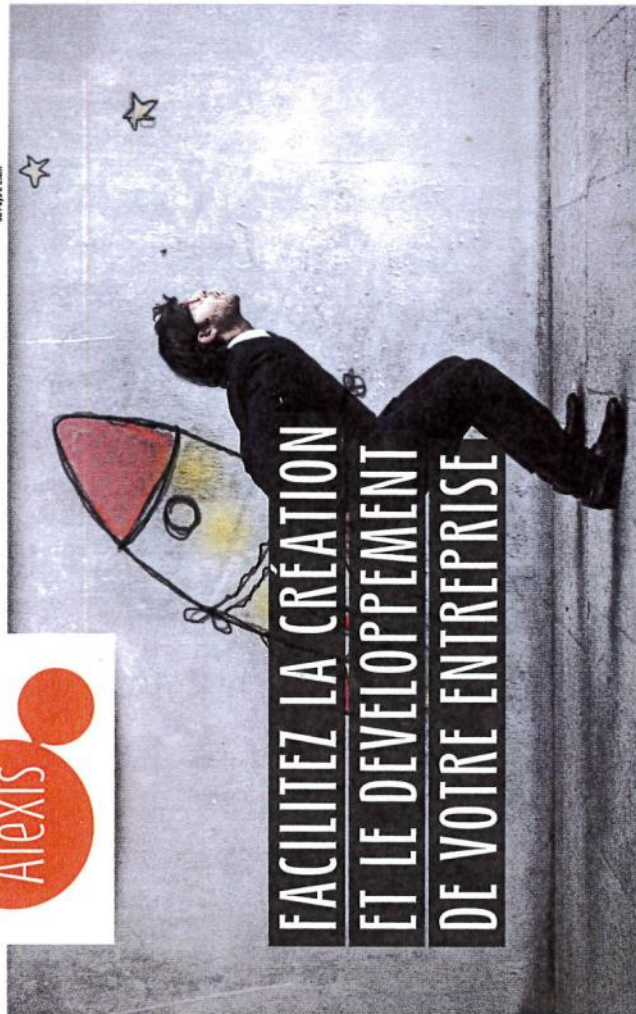
**Le Maire,
Rémy ANDRIN**

UN GESTE SIMPLE POUR PRESERVER NOS TROTTOIRS ET ESPACES VERTS



Maîtres, allez vite en chercher avant de vous faire verbaliser !!!!!





Entreprendre dans le Pays
d'Étain et le Nord Meusien.

Prenez rendez-vous au :

06 48 30 19 39

ZAE Lotissement Menufier

8, rue André Royer - 55400 Étain

Ancien bâtiment Gare Packaging



CONSEIL

à la création ou au développement
de votre entreprise

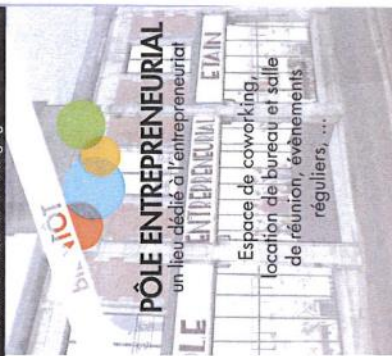
Rendez-vous réguliers
avec un chargé de mission
dédié à l'entrepreneuriat
et réponse directe
à vos questions



APPUJ

renforcé

Juridique, communication,
gestion, commercial, ... une
équipe est à votre disposition
pour vous apporter les
outils et solutions adaptés.



PÔLE ENTREPRENEURIAL

un lieu dédié à l'entrepreneuriat

Espace de coworking,
location de bureau et salle
de réunion, événements
réguliers, ...

www.alexis.fr



Choisir son statut juridique, développer son réseau relationnel, prospec-
ter, organiser sa gestion ... Alexis vous propose, en complément de
votre accompagnement ou de votre suivi personnalisé, un ensemble
d'**ateliers collectifs thématiques** s'appuyant sur une pédagogie
pratique, centrée sur votre projet / entreprise.



Alexis met à disposition de ses adhérents un site numérique unique leur
permettant d'accéder à une veille professionnelle, à une actualité
juridique et économique de plus de 10 000 références.
www.entrepreneur-citoyen.fr



Porté depuis 15 ans par Alexis, le Cercle des Créatrices participe à la
création d'une dynamique spécifique en faveur de l'entrepreneuriat
féminin. Lieu de rencontre, d'échange et d'information pour conforter
et affirmer votre création ou votre projet, **rejoignez l'un de nos Cercles.**



Vous avez créé votre entreprise, vous voulez vous mettre en réseau,
développer vos affaires, inscrire votre démarche individuelle dans une
dynamique collective et territoriale. Le club des créateurs est l'activateur
de votre entreprise : **un espace de coopération et de développement**
vous attend.



Vous voulez **tester votre projet** avant l'immatriculation de votre
entreprise, acquérir les outils de votre future entreprise, assurer votre
transition professionnelle ; la couveuse Pacelor vous permet de sécuriser
et professionnaliser votre création d'entreprise.



Bénéficiez d'un espace de travail individuel et collaboratif riche d'un
ensemble de services qui contribueront au développement de votre
projet. Le coworking : **un espace professionnel et convivial** pour les
entrepreneurs du territoire.

Site Saint-Jacques II • 5, rue Alfred Kastler • 54320 Maxéville

Tél. : 03 83 92 30 70

contact@alexis.fr

www.alexis.fr

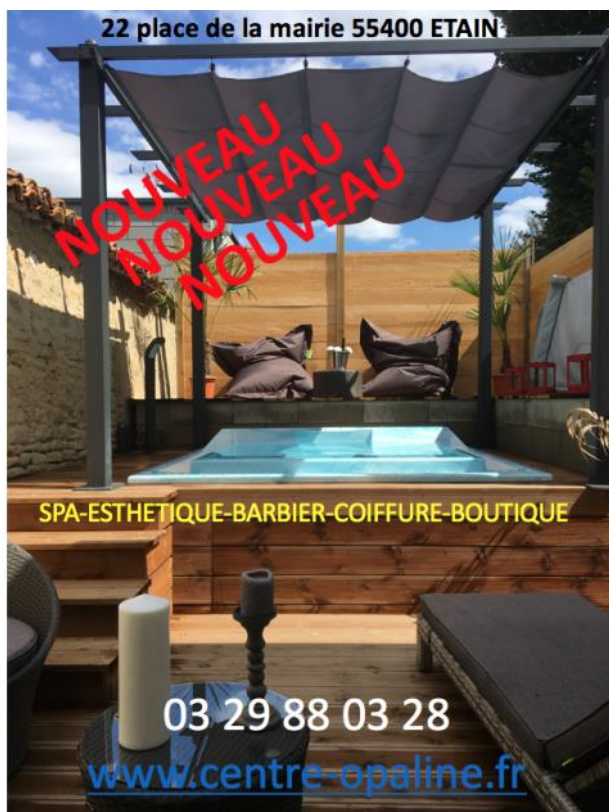


FACILITEZ VOTRE CRÉATION D'ENTREPRISE

ÉTAIEN • ÉDINIAI • ÉTAIN • ÉCOBACQU • AËT • NAINCY • SAINT-DIÉ • THIONVILLE

QUOI DE NEUF ?

Bienvenue au centre de bien-être **Opaline**



Cette maison de maître avec son histoire (ancien propriétaire des poupées Petitcollin), vous invite à une parenthèse dédiée uniquement au bien-être. Nos soins esthétiques, coiffeurs, barbiers, SPA, ainsi que nos intervenants extérieurs :

Naturopathe, Atrapuncture, Litho thérapie, Energéticien... seront établis avec soin en concordance avec votre personnalité. La porte de votre centre de bien-être franchise, vous serez immédiatement transporté dans un univers cocooning et de zénitude. Couleurs, senteurs, raffinement, musique, accueil, tout incite à la détente. Chaque cabine a son ambiance. Boutique mélangeant ancien et moderne, coiffure baroque, barbier à l'ancienne avec ses spiritueux, hammam en carrelage et son brumisateur, sauna aux pierres chaudes, jacuzzi extérieur, salle de repos et de soins relaxants, au calme.

Un lieu à la campagne, sans bouchon, parking gratuit à 2 pas de chez vous. Hors du temps pour se ressourcer, voyager et prendre soin de soi.

Peggy, Chloé, Olivier, Jean-Marc, se feront un plaisir de vous choyer, de vous chouchouter pour vous permettre de lâcher prise.

Du mardi au vendredi

10h-12h et 14h-19h

Le samedi

10h-12h et 13h-18h



PATRIMOINE

L'Association a publié **un recueil inédit de 52 pages** abondamment illustrées retraçant l'histoire de plus de 60 Maires qui ont construit la ville d'Étain :

En bref résumé : A partir du onzième siècle, la petite communauté d'Étain vit de sa vie propre.

Le Majeur ou Maire est élu pour une année, le lundi de Pentecôte. Elle est donc élective et la coutume exige que le Maire de l'année précédente devienne le lieutenant de son successeur.

Les fonctions du lieutenant sont identiques à celles de nos adjoints mais celles du Maire sont fort étendues. Il a, dans ses attributions, le jugement des affaires civiles et foncières et les disputes, la taxe du pain, le commandement de la milice communale et les clefs de la ville qui lui sont souvent disputées par les Prévôts.

L'office de Maire est à peu près gratuit et incompatible avec toute charge de finance. Mais, d'après les anciennes chartes, il a le droit de ... (à découvrir dans la brochure).

Le premier conseil communal qu'il soit possible de retrouver remonte à l'an 1543.

A noter avant la Révolution, Jean REMOIVILLE, Maire plusieurs fois entre 1633 et 1658, la période la plus terrible d'Étain.

Il a du composer avec toutes les invasions, la peste et le choléra. Et François VERDUN, Maire de 1760 à 1789, bâtisseur du clocher de l'église et surtout de l'Hôtel de Ville.

La France a connu, depuis 1787, 54 renouvellements officiels* de Municipalités (en 2016) et compte tenu des démissions, des décès en cours de mandat, des dissolutions ou des révocations dont nous parlerons plus loin, c'est à 76 que se dénombrent les élections municipales à Étain. Sur une période de 230 ans, c'est un score honorable. Étain a eu 36 changements de Maire et 35 personnes différentes soit une durée moyenne de 6,57 ans par individu.

Depuis 1790, pas moins de 100 lois, 60 décrets et 20 ordonnances, composent la législation municipale. La durée du mandat a évolué plusieurs fois (1 - 2 - 3 - 4 ou 5 ans même 10 ans pour s'arrêter en 1929 à 6 ans), les Maires ont d'abord été élus puis nommés par le préfet et depuis 1882 à nouveau élus au sein du conseil.

Les Maires d'une belle longévité : Louis PRUD'HOMME-HAVETTE de 1878 à 1904 soit 26 ans et 9 mois ; Alexandre de NETTANCOURT de 1815 à 1839 soit 24 ans ; Jean PICART de 1995 à 2016 soit un peu plus de 21 ans.

Thierry MINARIE



LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

L'opposition ferait mieux de se renseigner avant de faire des commentaires, le conseiller « boudeur » était aux urgences. Je n'ai qu'un commentaire, honteux.

Une réflexion est engagée sur l'aménagement de la place du bosquet en lien avec l'espace se situant entre la mairie et cette place. De même, le parc Paul Thiéry va être repensé afin qu'il soit plus visible et plus à même de recevoir des manifestations. Ces deux aménagements sont évidemment liés, ne serait-ce que par la nécessité de prévoir le stationnement lors de festivités dans le parc.

Nous avons effectivement pris attache auprès du CAUE (*conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement*) de la Meuse. Il nous a rendu son travail courant juillet après une nouvelle rencontre de travail en début d'année. Ce document nous apporte un éclairage tout à fait pertinent sur les problématiques mis en jeu mais ne nous permet pas de finaliser le projet. Nous allons lancer, avec l'assistance technique du Département de la Meuse, le recrutement d'un cabinet pour réaliser une étude de faisabilité. Plusieurs plans seront proposés et nous demanderons l'avis de la population pour le choix final. Si l'opposition nous en avait fait la demande nous lui aurions donné toutes les informations à notre disposition. Mais il vaut mieux attendre le bulletin pour poser la question.

La commune a acquis un terrain le long de l'Orne. Elle y a réalisé un chemin de promenade très apprécié des promeneurs. Ce terrain est pour l'instant entretenu par des chevaux. Des moutons devaient les rejoindre mais leur installation a été retardée. Ce terrain a vocation d'accueillir des actions en lien avec le développement durable mais la dernière inondation plus importante et surtout à une période de l'année très avancée, nous oblige à modifier le projet. La liste des actions envisagées a été présentée en mars 2016 au conseil municipal, elle comportait entre autre, un hôtel à insectes.

Le groupe de la Majorité

LE GROUPE DE L'OPPOSITION



Elections sénatoriales.

Lors de la réunion du dernier Conseil municipal nous avons élu des grands électeurs qui devront, le 24 septembre 2017, élire les 2 sénateurs meusiens. La convocation à cette réunion indiquait que la présence de l'ensemble des conseillers municipaux était souhaitée.

L'absence d'un conseiller de la majorité qui a boudé la séance nous a permis d'avoir 3 grands électeurs au lieu de 2. Merci à ce conseiller.

Aménagement de l'emplacement de l'ancienne terrasse de la Trésorerie, de la Place du Bosquet et de ses abords.

Les membres du Conseil municipal intéressés par l'aménagement se sont rendus sur les sites. Lors de cette visite nous avons proposé que contacts soient pris avec les professionnels du CAUE de la Meuse, dont les interventions sont gratuites, afin qu'ils fassent différentes propositions. A ce jour, nous n'avons eu aucun écho.

Qu'en est-il ?

Fleurs de paysage et hôtels pour insectes : notre proposition pour favoriser la biodiversité n'a pas eu de suite... Ce pourrait être un projet intéressant pour le Conseil municipal des Jeunes !

PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇒ **CIDFF (infos sur les droits de la famille) :** 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- ⇒ **CPAM :** tous les lundis de 13h30 à 15h30. Sauf pendant les vacances scolaires.
- ⇒ **France Mutualiste :** 1er lundi du mois de 14h à 16h30 à la **salle Henri Perquin (derrière la Mairie).**
- ⇒ **DDT : Pour tout renseignement merci de bien vouloir contacter directement la DDT de VERDUN au 03.29.86.62.66**
- ⇒ **Conciliateur de justice :** le mercredi matin à partir de 9h sur rendez-vous au 03 29 87 10 35.
- ⇒ **Mission locale :** Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h **uniquement pendant les vacances scolaires sur rendez-vous au : 03.29.86.25.26.**
Hors vacances : permanences au centre sociocul-

ETAT CIVIL



MARIAGES

- ◆ Nicolas COLLIGNON et Laetitia MOUROT le 3 juin 2017
- ◆ Vincent DUVAL et Emilie GIANGRANDI le 3 juin 2017
- ◆ Wilfried LAGUILLIEZ et Bénédicte BERTRAND le 15 juillet 2017
- ◆ Wilfrid GROULT et Caty MOLLARD le 15 juillet 2017
- ◆ Jérémie GIORGETTI et Lucie ULRICH le 5 août 2017



NAISSANCES

* REATO Kyllian	le 1er juin 2017
* BREMONT DROUET Lison	le 2 juin 2017
* BERRUSWEILLER Timéo	le 16 juin 2017
* MAROTEL Ylëna	le 16 juin 2017
* BELDA Kalyani	le 5 juillet 2017
* ŒILLET Emma	le 19 juillet 2017
* PAILLAUD Nino	le 25 juillet 2017
* MAROTEL Lorenzo	le 1er août 2017
* GATTUSO Mila	le 3 août 2017
* SILBERMANN Olivia	le 14 août 2017
* CAZIN Maximilien	le 5 septembre 2017
* LOUABED Sinäi	le 10 septembre 2017
* VANECLOO Jeanne	le 17 septembre 2017



ILS NOUS ONT QUITTÉS

* CASAGRANDE Bruno	le 1er mai 2017
* HENQUINET José	le 6 mai 2017
* PERIN Huguette, veuve FILIPOZZI	le 13 mai 2017
* SERRIERE Jeannine, épouse MOUGENEL	le 19 mai 2017
* DARDENNE Christiane, veuve BILLIAUX	le 27 mai 2017
* FIN Renée, veuve DOMMANGE	le 10 juin 2017
* GEORGE Andrée	le 20 juin 2017
* MARLETAZ Geneviève, épouse MOLINA	le 27 juin 2017
* CHANE Ilyan	le 28 juin 2017
* HUMBERT Odette, veuve FORNAS	le 28 juin 2017
* HUREL Monique, veuve DI BATTISTA	le 1er juillet 2017
* MIRONOFF Romain	le 12 juillet 2017
* NAWROCKI Josiane, épouse ZANIN	le 15 juillet 2017
* GALMICHE Jean-Louis	le 27 juillet 2017
* VASAREVIC Maria, épouse VOGIN	le 27 juillet 2017
* GARDIEN Mariette, veuve BEAUFORT	le 4 août 2017
* VALENTIN André	le 24 août 2017
* ETIENNE Andrée, veuve ROSSETTI	le 3 sept 2017
* GOSSIN Denis	le 11 sept 2017
* MARTEAUX Marie, veuve REMY	le 21 sept 2017
* MACEL Odette, veuve MATHIEU	le 3 oct 2017

CAVURNE FUNÉRAIRE

Il s'agit de columbariums appartenant à une famille avec possibilité de placer quatre ou cinq urnes funéraires.

Chaque cuve a pour dimensions 50X50 cm et 40 cm de profondeur. Il est possible de l'individualiser par la pose d'un petit monument.

Le prix est fixé par délibération du Conseil Municipal à 350 euros pour trente ans.

**Pour tout renseignement,
s'adresser en mairie
(tél. 03.29.87.10.35.)**



**Le blason de la Ville réalisé
par le Service Technique**



**La journée du
sport en famille
le 10 septembre**



La fête des mères le 28 mai

La libération d'ETAIN



Aménagement floral du hall de la Mairie



Le fleurissement



Mentions Légales :

Directeur de Publication et Responsable Communication :
Rémy ANDRIN
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
Certaines photos sont issues de l'album de M André MANIET

Mairie d'ETAIN

Place Jean-Baptiste Rouillon, BP 32, 55400 ETAIN
☎ 03.29.87.10.35 - 📠 03.29.87.17.02
✉ mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr